

PP1

BILLOM COMMUNAUTÉ
COMMUNE DE BILLOM

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE
ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC
PLAN DE PATRIMOINE (PARTIE NORD)



André DAVID architecte DPLG urbaniste
5 avenue des Thermes 63400 CHAMALLIÈRES

avec Claire BAILLY paysagiste DPLG architecte DPLG
25 rue du Capitaine Ferber 75020 PARIS

NOVEMBRE 2021

Origine du fonds de plan : cadastre 2016 fourni par la commune. Pas d'échelle idéalisée.



- Protection MH
- Immeuble ou élément exceptionnel.
- Immeuble ou élément de grande qualité architecturale, historique ou archéologique.
- Immeuble ou élément de qualité architecturale, historique ou archéologique.
- Élément bâti constitutif du tissu urbain
- Espace naturel ou agricole de grande importance paysagère
- Jardin ou parc
- Mur de clôture ou soutènement pierre
- Tracé historique (matérialisé ou non)